Annexe 3 : Photographies de la zone d'implantation

Prises de vue = Printemps 2021.

Depuis l'avenue Etienne Gola le site présente les vues suivantes :

Entrée Impasse Morel

Vers le haut entrée parking Morel

3

Entrée parcelle AM 245
(Non concernée par la DUP)

4

Entrée parcelle AM 53
(Non concernée par la DUP)

5

Entrée parcelle AM 52
Parking Morel
(non concernée par la DUP)

6

Entrée parcelle AM 47
M.COSSON

7

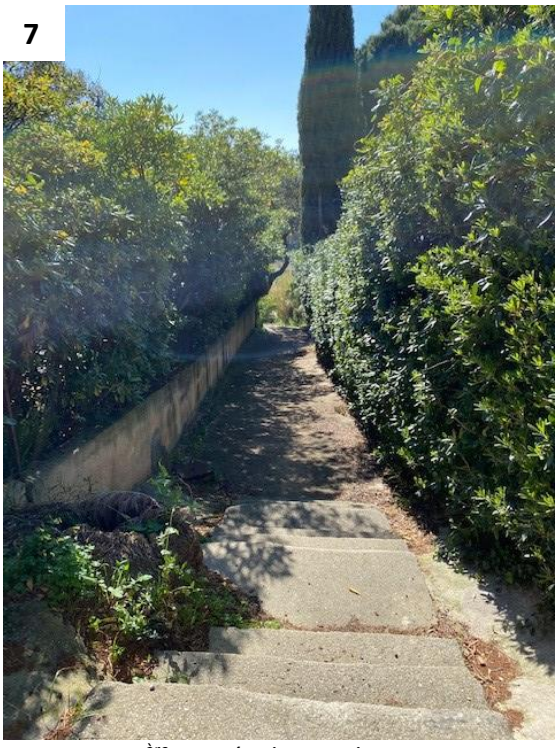

1ère rangée de marches
(non concernée par la DUP)

8

2ème rangée de marches
Le long de la parcelle AM 49
Mme DOUGLASMAN

9

3ème rangée de marches

10

Vue depuis l'Av. Ernest Chancrin
Sur la gauche la parcelle AM 48
M.DUPONT

<u>Aucune localisation ne permet de voir l'impasse Morel ou la future voie en vue lointaine , pour cause la topographie de la commune et l'urbanisation.</u>